



GESA CVL

GROUPEMENT
D'EMPLOYEURS
SANTÉ
AMBULATOIRE
CENTRE-VAL DE LOIRE



7H

c'est le temps que consacrent les médecins à la gestion administrative chaque semaine.*



85%

jugent cette charge trop lourde.*

ET SI VOUS POUVIEZ DÉLÉGUER ?

DÉCOUVREZ LE GESA.

LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS SANTÉ AMBULATOIRE, VOTRE ALLIÉ EMPLOI

EN CENTRE-VAL DE LOIRE



DÉLÉGUEZ
L'EMPLOI,
CONCENTREZ-VOUS
SUR L'ESSENTIEL



MUTUALISER
VOS BESOINS



SÉCURISER
LES EMPLOIS



SIMPLIFIER
LA GESTION
AU QUOTIDIEN



BÉNÉFICIER
D'EXPERTISE RH

CONTACTEZ-NOUS

GESA CVL
Groupement d'Employeurs Santé
Ambulatoire Centre-Val de Loire

122 bis rue du Faubourg-Saint-Jean
45000 Orléans

contact@gesacvl.org

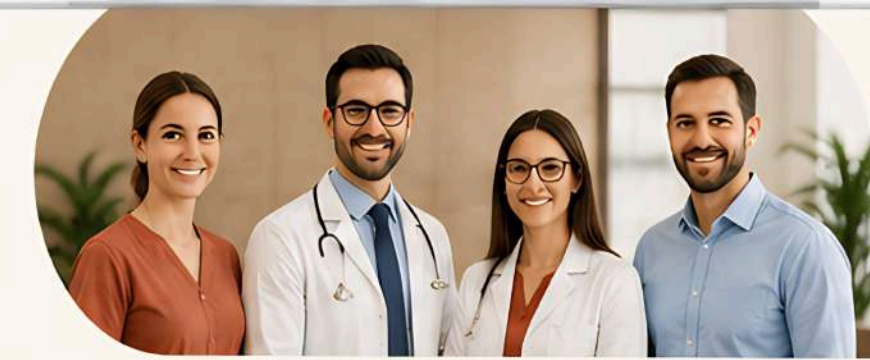
www.gesacvl.org

06 52 18 06 33

SIÈGE SOCIAL
ORLÉANS



POURQUOI UN GROUPEMENT D'EMPLOYEURS ?



À QUI S'ADRESSE LE GESA CVL ?



Vous manquez de personnel
(coordinateur·trice, assistant·e médical·e,
secrétaire, comptable, chargé·e de
mission) ?

Le GESA CVL recrute pour vous les bons profils,
les emploie et en assure toute la gestion RH
et administrative.

Bien plus qu'un simple outil de recrutement,
c'est un accompagnement sur-mesure en
gestion des ressources humaines.



Vous êtes une MSP, un CPTS,
une URPS ou un professionnel
de santé libéral ?

Le GESA CVL vous permet de mutualiser
vos besoins en personnel, à temps partiel
ou complet.

C'est l'assurance :

- ✓ d'un contrat de travail stable pour le salarié,
- ✓ et de solutions RH souples, efficaces
et adaptées à votre activité.



POUR LE SALARIÉ

- ✓ Sécuriser l'emploi.
- ✓ Faciliter les conditions d'emploi :
un employeur, un seul contrat de travail
et une seule fiche de paie.
- ✓ Multiplier les expériences professionnelles.
- ✓ Bénéficier des avantages de la convention
collective : prime d'ancienneté,
grille conventionnelle...



COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



LE GESA CVL

Il s'occupe du recrutement, du contrat,
de la paie et du suivi RH.



LE SALARIÉ

Le salarié est employé par le GESA CVL
et mis à disposition dans une ou
plusieurs structures.



L'ADHÉRENT

Vous, adhérent, bénéficiez d'un personnel
qualifié, tout en restant responsable de
l'organisation fonctionnelle au quotidien.



Le GESA CVL
est l'employeur
du salarié,
mais c'est vous
qui assurez
la hiérarchie
fonctionnelle.



POUR VOUS, ADHÉRENT

- ✓ Avoir un salarié en fonction de vos besoins
à temps plein ou à temps partiel.
- ✓ Fidéliser vos salariés.
- ✓ Gagner du temps en déléguant la gestion
administrative et sociale au GESA CVL.
- ✓ Mutualiser le risque employeur dans un
cadre légal sécurisé.
- ✓ Bénéficier de conseils et d'expertise RH.



MUTUALISONS LES TALENTS,
VALORISONS VOS MISSIONS.



www.gesacvl.org



06 52 18 06 33